



POLE ENFANCE JEUNESSE DE BUBRY



Projet Pédagogique

- Accueil périscolaire (garderie)
- Accueil sur la pause méridienne (cantine)
- Accueil périscolaire (mercredi)
- Accueil de loisirs (centre de loisirs)

Année 2023/2024

Stéphanie Le Bagousse
animation.bubry@gmail.com
02.97.27.58.02

Sommaire

- 1 - L'organisateur
- 2 - Implantation
- 3 - Les inscriptions
- 4 - Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés
- 5 - Les horaires
- 6 - Nombre de places, âges des enfants et taux d'encadrement
- 7- Le budget
- 8 - L'équipe d'animation
- 9 - Rappel des intentions éducatives du Projet Educatif
- 10 - Les thèmes et les projets envisagés sur l'année
- 11 - L'hygiène et la santé
- 12 - La journée type
- 13 - Le transport
- 14 - Les modalités de participation des mineurs
- 15 - L'accueil spécifique des enfants porteurs d'un handicap ou ayant un Projet d'Accueil Individualisé
- 16 - Les séjours
- 17 – Tarification 2021-2022

1 - L'organisateur :

Organisateur : Commune de Bubry.

Nature : Accueil collectif de mineurs

Située en région Bretagne, dans le département du Morbihan (56), la commune de Bubry fait partie de la Communauté d'Agglomération de Lorient, qui a été créée en 1999, regroupant 25 communes. La compétence éducation et enfance reste communale. Cependant, un partenariat intercommunal avec Quistinic est existant pour faciliter l'offre de loisirs sur le territoire (tarif, ouverture, mutualisation sorties...).

2 - Implantation :

Accueil périscolaire (garderie) :

Pôle Enfance Jeunesse

Rue des Ecoliers

56310 BUBRY

Ecole Teir Dervenn

Route de Bubry

56310 BUBRY

Accueil sur la pause méridienne :

Restaurant scolaire

Rue de Sainte Hélène

56310 BUBRY

Ecole Teir Dervenn

Route de Bubry

56310 BUBRY

Accueil extra-scolaire et périscolaire (mercredi) :

Pôle Enfance Jeunesse

Rue des Ecoliers

56310 BUBRY

3 - Les inscriptions :

L'accueil de l'enfant se fait sur inscription, pour les périodes extra scolaires et périscolaires.

Pour le restaurant scolaire, les familles doivent compléter un formulaire d'inscription à retourner à l'accueil de la mairie ou par mail à grh.compta@gmail.com.

Pour l'accueil extra-scolaire et périscolaire (mercredi), l'inscription doit se faire au plus tard une semaine avant l'accueil de l'enfant, au pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com.

Les programmes, les tarifs et les formulaires d'inscription sont envoyés par mail directement aux familles.

Il est également possible de trouver l'ensemble des informations via les points suivants :

- A l'accueil de la mairie de Bubry Place Macrooom
- A l'entrée des écoles (panneaux d'affichage)
- Sur le site internet : www.bubry.fr
- Sur la page Facebook du PEJ de Bubry

4 - Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

Le pôle enfance jeunesse :

Le pôle enfance jeunesse (PEJ) de Bubry se trouve au sein du parc Caudan, entre les deux écoles de Sainte Hélène et La Feuillaison.

Espace de loisirs maternel et primaire

- Un hall d'accueil avec des bancs et des portemanteaux
- Une salle d'accueil commune 3/6 ans et 7/11 ans
- Une salle d'art avec évier et tables pour les activités manuelles
- Une salle de sieste pour les 3/6 ans
- Une chambre infirmerie avec lit
- Un bloc sanitaire adapté aux 3/6 ans et 7 /11 ans
- Une cuisine, salle de pause pour les animateurs
- Un espace extérieur cour, jeux, tables, vélos, trottinettes....
- Le parc Caudan avec jeux extérieurs et arbres
- Une salle polyvalente à 10 minutes à pied
- Un skate parc avec un city stade
- Une médiathèque

Espace de loisirs ADO

- Une entrée et un hall indépendant
- Une salle d'activité et d'accueil avec billard, baby-foot...
- Un espace cuisine
- Une salle multimédia avec 3 ordinateurs, une TV, des consoles de jeux.
- Un espace extérieur donnant accès au parc Caudan
- Une salle polyvalente à 10 minutes à pied
- Un skate parc avec un city stade
- Une médiathèque

L'école Teir Dervenn – Accueil périscolaire

- 1 classe qui accueille les maternelles et les CP
- 1 classe qui accueille les CE1, CE2, CM1 et les CM2
- Un réfectoire dans l'enceinte de l'école pour le temps méridien
- Une cour d'école
- Une bibliothèque

Les restaurants scolaires :

Bubry

- Le réfectoire se situe derrière la mairie, au niveau de la médiathèque
- Une salle accueillant les enfants de La Feuillaison et St Hélène
- Une cuisine sur place

St Yves Bubry

- Une salle attenante à l'école pour l'accueil des enfants
- Une cuisine sur place pour la réchauffe des plats

5 - Les horaires :

Accueil périscolaire (garderie) :

La garderie périscolaire du pôle fonctionne en période scolaire :

- Le matin de 7h15 à 8h50, les lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- Le soir de 16h40 à 18h45, les lundi, mardi, jeudi, vendredi.

La garderie périscolaire de Teir Dervenn Saint Yves fonctionne en période scolaire :

- Le matin de 7h30 à 8h35, les lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- Le soir de 16h25 à 18h30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Accueil sur la pause méridienne :

La restauration scolaire est assurée les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h20, en période scolaire.

La restauration des enfants accueillis au centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires) est assurée de 12h à 13h.

Accueil extra-scolaire et périscolaire (mercredi) :

Le pôle est ouvert de 7h15 à 18h45 sans interruption.

L'accueil du matin se fait jusqu'à 9h30.

L'accueil de l'après-midi se fait jusqu'à 13h30.

Il est possible d'inscrire son enfant une matinée avec repas (7h15 – 13h30) ou sans repas (7h15 – 12h).

Il est également possible d'inscrire son enfant un après-midi avec repas (12h – 18h45) ou sans repas (13h30 – 18h45).

Période d'ouverture :

- Le pôle est ouvert tous les mercredis en période scolaire et 1 vendredi par mois en plus pour l'accueil des Ados
- Toussaint : 21 octobre 2023 au 06 novembre 2023
- Noël : 23 décembre 2023 au 8 janvier 2024
- Février : 24 février 2024 au 11 mars 2024
- Avril : 20 avril 2024 au 6 mai 2024
- Été 2023 : 6 juillet 2024 au 02 août 2024

6 - Nombre de places, âges des enfants et taux d'encadrement pour l'ensemble des accueils périscolaires :

Accueil périscolaire (garderie) :

- 3/6 ans = 14 places, 1 animateur pour 14 enfants
- 7/11 ans = 18 places, 1 animateur pour 18 enfants

Accueil sur la pause méridienne :

Sur le temps scolaire, le service est assuré par les agents de restauration accompagné d'un animateur de 12h jusqu'à 13h20.

Sur le temps périscolaire ou extrascolaire, le service est assuré par un agent de restauration accompagnés des animateurs.

Accueil extrascolaire – Mercredi :

- 3/6 ans = 10 places, 1 animateur pour 10 enfants
- 7/11 ans = 14 places, 1 animateur pour 14 enfants
- 12/17 ans = 12 places, 1 animateur pour 12 jeunes

Accueil extrascolaire – Vacances scolaires :

Les places 3/11 ans varient en fonction des besoins des parents selon les périodes.

- 3/6 ans = 16 places, 1 animateur pour 8 enfants
- 7/11 ans = 24 places, 1 animateur pour 12 enfants
- 12/17 ans = 12 places, 1 animateur pour 12 jeunes

7- Le budget

Le budget prévisionnel pour l'année 2022 s'articule comme suit :

BP 2022	Dépenses de fonctionnement	Montant annuel
60623	Alimentation	1 000 €
60632	Fournitures petit équipement	2 500 €
6064	Fournitures administratives	300 €
6247	Transports collectifs	5 000 €
6288	Services extérieurs	10 500 €
TOTAL		19 300 €

8 - L'équipe d'animation

Elle se compose d'animateurs permanents et d'animateurs en contrat CEE, recrutés pour les périodes de vacances. En moyenne 3 à 4 animateurs sont recrutés en fonction des effectifs, des stagiaires BAFA/BPJEPS/BAFD, et des congés pour les permanents ;

Nom	Prénom	Fonctions	Diplômes	Lieux d'intervention
Le Bagousse	Stéphanie	Coordinatrice/Directrice	BAFD	PEJ
Barrios	Nathalie	Adjointe/Animatrice centre de loisirs + garderie	BAFD	PEJ

Lothoré	Charles	Adjoint/Animateur centre de loisirs +garderie /ados	BAFA	PEJ
L'équipe des permanents périscolaires susceptibles d'intervenir sur les vacances				
Le Saux	Véronique	ATSEM/Animatrice garderie	CAP PE	Ecole la Feuillaison + PEJ
Le Guennec	Christiane	ATSEM + garderie	BAFA/CAP PE	Ecole la Feuillaison + PEJ
Gillet	Anne	ATSEM + garderie	CAP PE	Ecole Teir Dervenn
Walford	Julie	ATSEM/Animatrice garderie	BAFA	Ecole Teir Dervenn + PEJ

Chacun a une mission, des tâches et des devoirs, mais nous devons tous nous réunir autour d'un même rôle, celui de rendre nos temps d'accueil le plus agréable possible aux enfants et aux jeunes. Pour ce faire, voici un petit rappel des missions de chacun (non exhaustif) :

Le directeur :

- Il met en œuvre le projet éducatif de la structure organisatrice.
- Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants.
- Il est garant du projet pédagogique et de la sécurité de chacun.
- Il est responsable de tout ce qui relève du budget.
- Il a la responsabilité morale et pénale des jeunes affectés sur les différents temps d'accueil.
- Il s'occupe des relations extérieures (partenaires, communes, DDCSPP...).
- Il a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.
- Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs : De socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre au séjour. De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoir-faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
- Il évalue l'ensemble de l'équipe d'animation et fait le bilan des séjours.

Le directeur adjoint :

- Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action.
- Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.
- Il fait l'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le directeur.
- Il a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.
- Il rend compte de ses actions au directeur de la structure.

Les animateurs :

- Ils assurent la sécurité physique, affective et morale sur tous les temps d'accueil.
- Ils sont sous la responsabilité du directeur et du directeur adjoint.
- Ils adhèrent aux orientations des projets pédagogiques et éducatifs et les appliquent.
- Leur travail s'inscrit dans une démarche de travail en équipe, de partage de connaissances, de communication et ils participent à l'élaboration de la vie quotidienne et collective.

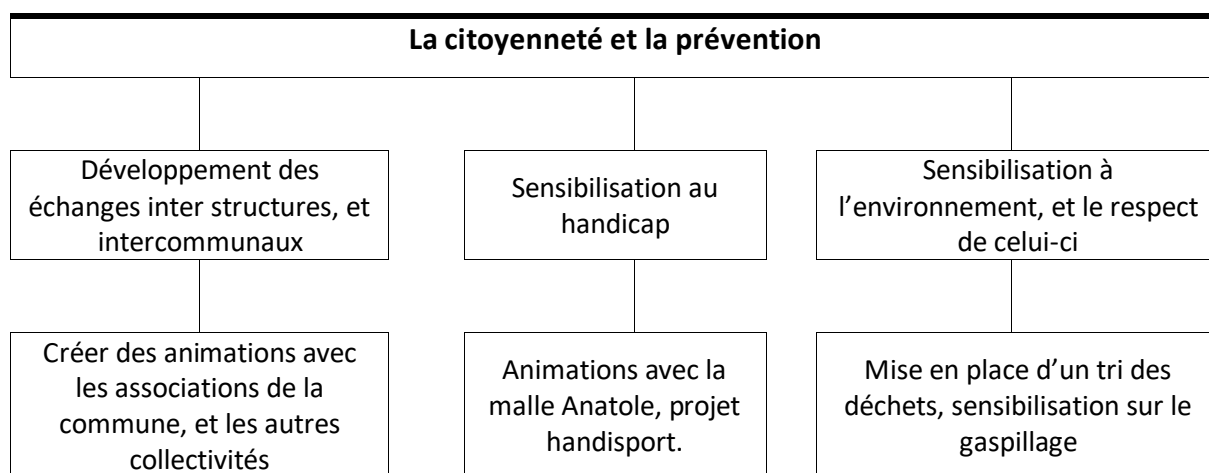
- C'est la personne du collectif adulte qui se trouve le plus souvent auprès des enfants, de leurs désirs et de leurs besoins.
- Ils doivent considérer l'enfant comme un être unique et établir avec tous une relation de confiance et de communication en respectant sa pudeur et en étant impartial (pas de stigmatisation).
- Ils doivent aussi les aider à faire par eux-mêmes et à ne pas agir à leur place.
- Ils représentent pour les enfants, l'adulte référent.
- Ils mènent des ateliers avec l'ensemble de l'équipe d'animation.
- Ils font preuve d'implication et s'investissent.
- Ils respectent les consignes et font preuve d'autonomie.
- Ils doivent s'adapter et être force de proposition
- Ils doivent respecter les rythmes de vie de chaque enfant
- Ils doivent proposer des activités adaptées à chaque tranche d'âge

Le rôle de l'animateur est de créer les conditions propices aux enfants en vue de permettre la construction de leur identité et l'émergence de leurs idées. L'enfant ou le jeune doit avoir le droit et la liberté de s'exprimer, de choisir, de proposer et de décider. Favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant, du jeune, par le jeu et l'activité dans le respect de ses rythmes et de ses besoins chronobiologiques. Garder toujours à l'esprit que les temps passés par l'enfant dans les structures de loisirs doivent être des temps de détente et de plaisir.

9 - Rappel des intentions éducatives du Projet Educatif :

La politique enfance jeunesse de la commune de Bubry, s'articule donc autour des orientations éducatives suivantes :

- La citoyenneté et la prévention
- Le développement de la personnalité
- L'ouverture sur le monde
- La parentalité

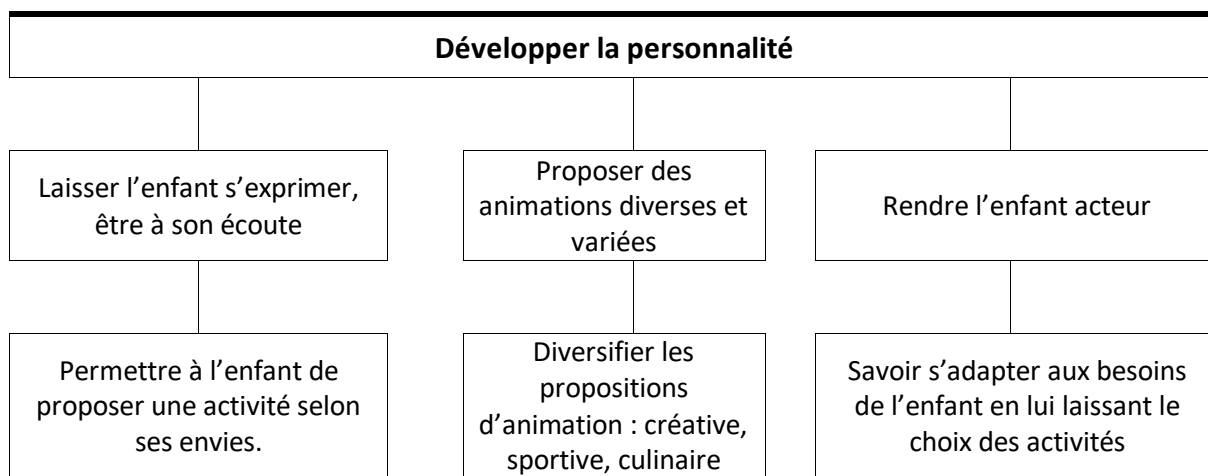


Objectifs opérationnels :

- Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé
- Sensibiliser à la nature et son environnement
- Sensibiliser à la différence au handicap

Critères d'évaluation :

- Le nombre de sorties en lien avec les objectifs
- Participation aux actions de prévention
- Le nombre d'intervenants en lien avec les objectifs
- L'implication des enfants
- Participation au recyclage et à la réduction des déchets
- Nombre d'actions autour de l'environnement et du handicap.

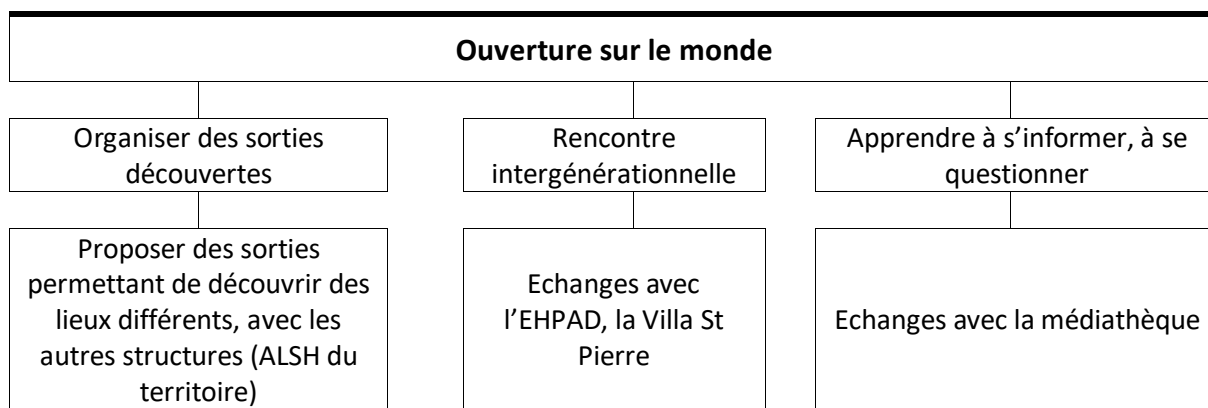


Objectifs opérationnels :

- Être bien dans son corps et sa tête
- Devenir acteur autonome et responsable
- Apprendre à exprimer ses opinions

Critères d'évaluation :

- Respect des règles collectives
- Les enfants sont-ils acteurs ?
- Exposition des réalisations des enfants
- Utilisation des espaces
- Intérêt de l'enfant à participer aux activités
- La diversité du programme
- Le nombre de sorties et de prestations
- Les enfants expriment-ils leur point de vue ?

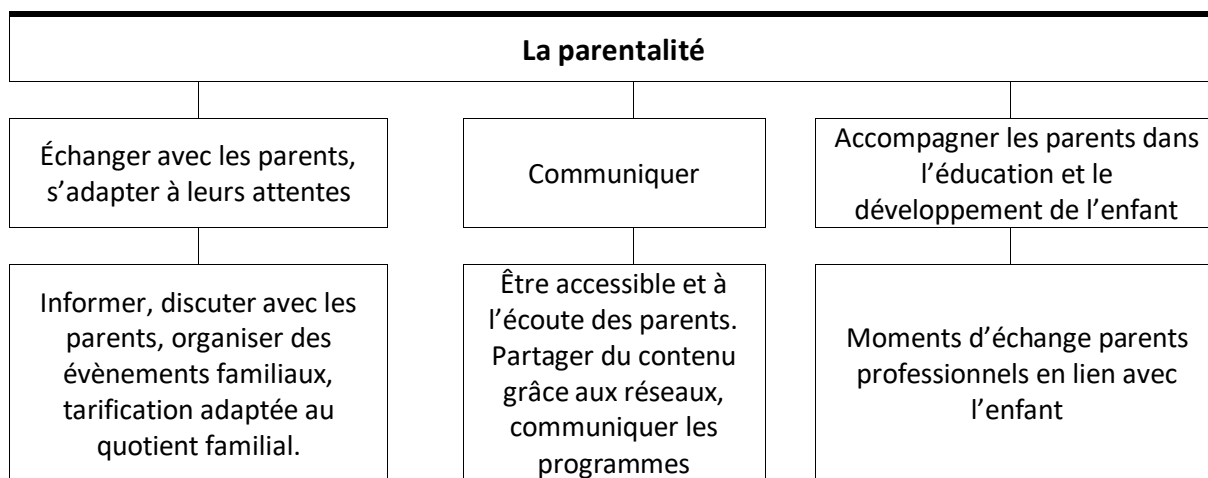


Objectifs opérationnels :

- Développer des actions intergénérationnelles
- Favoriser les rencontres inter centre
- Développer le partenariat avec les écoles et les amicales

Critères d'évaluation :

- Projet commun entre le PEJ, l'EHPAD, la médiathèque...
- Un temps de réunion entre le PEJ et les ALSH de territoire
- Un projet commun entre les écoles et le PEJ
- Un temps de rencontre avec les parents et les écoles
- Un temps de rencontre entre les amicales et le PEJ
- Un prêt de livre par trimestre
- Un projet ou une animation entre le PEJ et la médiathèque
- Une réunion entre les différents partenaires
- Le nombre de rencontres et de projets entre les différents partenaires



Objectifs opérationnels :

- Développer et favoriser les échanges
- Soutenir les familles dans les changements de vie de l'enfant
- Développer les outils de communication
- Favoriser l'accueil de tous

Les critères d'évaluation :

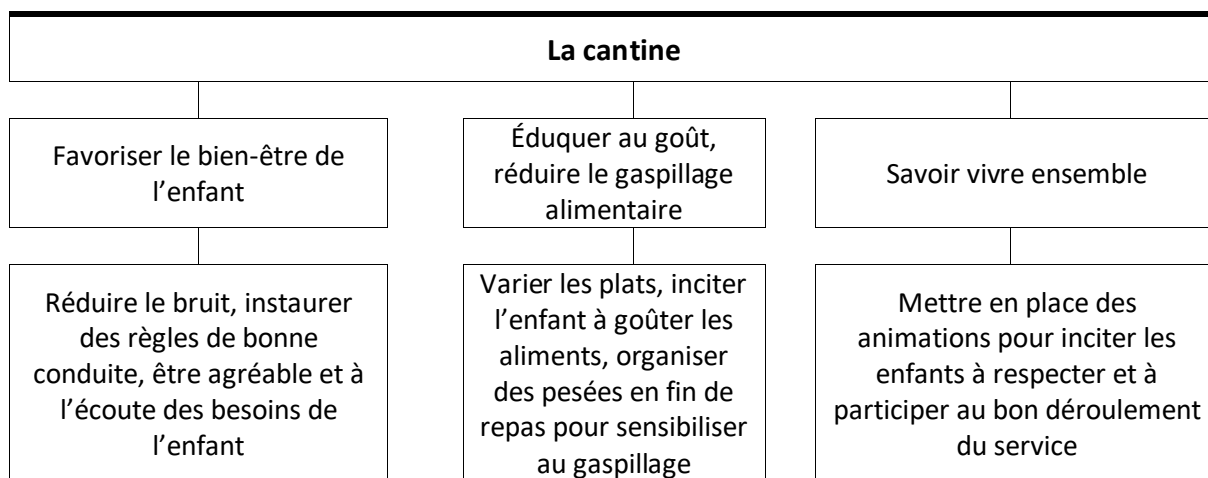
- Portes ouvertes aux parents
- Nombre de visites individuelles
- Nombre de retours des dossiers familiaux en début d'année scolaire
- Nombre d'évènements familiaux organisés
- Rendre accessible le dossier d'inscription
- Mise en ligne du dossier d'inscription
- Satisfaction des familles
- Proposer une tarification adaptée au quotient familial

Tableau des critères d'évaluation avec une note de 1 (très mauvais) à 5 (très bien) :

<i>La citoyenneté et la parentalité</i>						
<i>Critères d'évaluation</i>	1	2	3	4	5	<i>Remarques</i>
Nombre de sorties en lien avec les objectifs						
Le taux de participation aux actions de préventions						
Le nombre d'intervenants en lien avec les objectifs						
L'implication des enfants						
Participation au recyclage et à la réduction des déchets						
Nombre d'actions autour de l'environnement et du handicap						
<i>Développer la personnalité</i>						
Respect des règles collectives						
Les enfants sont-ils acteurs ?						
Exposition des réalisations des enfants						
Utilisation des espaces						
Intérêt de l'enfant à participer aux activités						
La diversité du programme						
Le nombre de sorties et de prestations						
Les enfants expriment-ils leur point de vue ?						

<i>Ouverture sur le monde</i>						
Projet commun entre le PEJ, l'EHPAD, la médiathèque						
Un temps de réunion entre le PEJ et les ALSH du territoire						
Un projet commun entre le PEJ et les écoles						
Un temps de rencontre parents et écoles						
Un temps de rencontre entre les amicales et le PEJ						
Un prêt de livre par trimestre						
Un projet ou une animation entre le PEJ et la médiathèque						
Une réunion entre les différents partenaires						
Le nombre de rencontres et de projets entre les différents partenaires						
<i>La parentalité</i>						
Portes ouvertes aux parents						
Nombre de visites individuelles						
Nombre de retours des dossiers familiaux en début d'année scolaire						
Nombre d'évènements familiaux organisés						
Mise en ligne du dossier d'inscription						
Satisfaction des familles						
Proposer une tarification adaptée au quotient familial						

- **Accueil sur la pause méridienne**



Objectifs opérationnels :

- Accueillir l'enfant dans les meilleures conditions
- Adapter les menus aux enfants en fonction de leur projet d'accueil individualisé (PAI)
- Diversifier les plats, donner envie aux enfants de goûter tous les aliments
- Mettre en place des animations en lien avec l'autonomie et la responsabilité.

Les critères d'évaluation :

- Mise à disposition des menus
- Variété des repas
- Questionner les enfants sur la qualité, la diversité des menus, et l'organisation
- Le respect des consignes par les enfants
- Mettre en place des animations sur le temps du repas, pour rendre l'accueil plus ludique, et inciter à l'autonomie
- Communiquer sur les menus
- Être à l'écoute des attentes de l'enfant
- Animer le temps de cours

Ces critères seront évalués dans un tableau comme celui présenté ci-dessus.

10 - Les thèmes et les projets envisagés sur l'année sont :

- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire (septembre octobre 2022) : intervention d'une diététicienne
- Sensibilisation au tri des déchets (mai 2023) : visite du centre de tri de Kermat et ramassage des déchets dans la commune, sensibilisation à travers des films, vidéos, peser les restes alimentaires...
- Actions autour du handicap (toute l'année) : collaboration avec les autres Espaces Jeunes (Caudan, Plouay, Inguiniel, Quistinic, Lochrist, Pont- Scorff) pour organiser des rencontres handisport, finalité JO paralympique 2024, faire appel au Pôle Ressource Handicap 56 pour la malle Anatole...

- Rencontre intergénérationnelle (avril et juillet 2023) : Échanges avec les résidents de l’EHPAD (jeux, goûter, lecture)
- Coopération avec les amicales des écoles (février juin 2023) : Organisation de temps fort (carnaval, kermesse...)
- Partenariat renforcé avec la médiathèque et les services techniques (toute l’année) : Fresque murale sur la médiathèque, expositions des différentes activités réalisées au PEJ, à travers différents supports, atelier lecture, jeux de société, aide à la décoration, atelier bois.

11 - L’hygiène et la santé

De par le protocole sanitaire lié à la Covid-19, les enfants seront encore plus sensibilisés aux règles d’hygiène élémentaire et aux gestes barrières : se laver les mains en arrivant le matin à l’accueil de loisirs ; avant et après les repas ; avant et après une activité..., se changer après une activité sportive intense, ...

L’hygiène est un aspect important de la vie quotidienne, c’est un facteur de santé, de bien-être et d’éducation.

La vigilance des animateurs sera de mise avant les repas pour le lavage des mains.

En cas de blessures, un animateur prendra en charge l’enfant et lui administrera les premiers soins.

Une trousse à pharmacie complète est disponible au centre de loisirs pour préparer et emmener sur une sortie.

Chaque soin est noté dans le cahier d’infirmier.

En cas d’accident plus grave ou de maladie, le directeur se charge de contacter les secours puis les parents.

Les enfants ne sont pas autorisés à amener de médicaments, même courants (aspirine, Ventoline etc.). Si un traitement est nécessaire, les familles devront remettre le traitement et l’ordonnance à l’équipe d’encadrement.

Pour ceux présentant des troubles de santé temporaire (tels qu’une maladie) ou une allergie nécessitant un PAI (Projet d’Accueil Individualisé), nous pouvons administrer le traitement si nous sommes en possession :

- D’une ordonnance du médecin mentionnant le poids de l’enfant et la démarche à suivre.
- D’une autorisation écrite des parents donnant droit au directeur de donner le traitement.
- Des médicaments (au nom de l’enfant dans leur boîte d’origine et avec la posologie).

12 - La journée type

A travers l’organisation de la vie quotidienne l’équipe s’engage à respecter la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.

ACCUEIL PERISCOLAIRE – GARDERIE Bourg

Les horaires	Déroulement
	Matin
7h15-8h40	Accueil des enfants (3-11 ans) au Pôle. Activités jeux de société, dessins, lecture.
8h35	Récupération des enfants de St Hélène par le directeur
8h40	Départ vers La Feuillaison avec les Atsem
	Soir
16h30-16h40	Réception des enfants par les animateurs dans la cour de La Feuillaison

16h40	Réception des enfants de St Hélène au Pôle
16h40-17h	Arrivée au Pôle et prise du goûter
17h-18h45	Activités menées par les animateurs en lien avec les projets.

ACCUEIL PERISCOLAIRE – GARDERIE école Teir Dervenn

Les horaires	Déroulement
	Matin
7h30-8h35	Accueil des enfants (3-11 ans) à l'école. Activités jeux de société, dessins, lecture.
8h35	Départ des plus grands vers leur classe. Accompagnement des plus petits par l'ATSEM
	Soir
16h15-16h30	Accueil à la garderie de l'école, et prise du goûter
17 h-18h30	Activités menées par les animateurs en lien avec les projets

PAUSE MERIDIENNE

Les horaires	Déroulement
12-13h20	<p>Récupération des enfants aux écoles de St Hélène et de La Feuillaison par les agents de restauration, qui les accompagnent jusqu'au réfectoire.</p> <p>Réception des enfants au réfectoire par les agents et un animateur. Les enfants sont disposés par classe et par école, afin de faciliter l'organisation du service (pointage).</p> <p>Une fois le repas terminé, les enfants aident au débarrasage de leur table. Un référent de table est nommé sur chaque table par les écoliers, afin d'organiser au mieux celui-ci.</p> <p>L'animation « la table du jour » permet d'élire la table la plus propre avec le moins de gaspillage, cela permet aux enfants de s'investir dans l'organisation tout en y apportant un côté ludique. Des pesées de reste de nourriture sont mises en place pour sensibiliser au gaspillage, le but étant de deviner le poids des aliments.</p> <p>Une fois le repas terminé, les enfants rejoignent leurs écoles respectives accompagnés des agents.</p> <p>Le temps de cours, à La Feuillaison, est encadré par l'animateur, qui a pour rôle d'animer, d'assister et de surveiller les enfants, accompagné d'un agent de service, et d'une ATSEM, jusqu'à la réception des écoliers par leurs instituteurs à 13h20.</p>

PAUSE MERIDIENNE de l'école Teir Dervenn

Les horaires	Déroulement
12-13h20	Les enfants de CM vont seul jusqu'au réfectoire, Julie accompagne les petits jusqu'à celui-ci. Ils sont réceptionnés par Anne (ATSEM) et Laëtitia.
13h-13h20	Temps libre sur la cour d'école sous la surveillance d'Anne.
13h20	Récupération des enfants par les institutrices.

ACCUEIL PERISCOLAIRE - MERCREDI

Les horaires	Déroulement
7h15-9h30	Accueil du matin : -Pointer les enfants -Noter les infos sur le cahier de transmission -Jeux libres, activités manuelles, jeux de sociétés... ce sont des temps d'animation libre mais qui restent encadrés par les animateurs
9h30-9h45	Présentation de la journée, du programme, répartition des groupes
9h45-11h30	Animations pour tous par groupe
11h30-12h00	Rangement, temps libre, regroupement avec passage aux toilettes
12h00-13h00	Cantine
13h30/13h45	Sieste pour les petits, levé en fonction des enfants
13h/13h45	Temps calme pour les grands (lectures, activités calmes)
14h00-16h00	Activités pour tous
16h-16h30	Goûter Transmission d'infos de la journée soit au directeur, animateurs finissant à 18h30 et à noter sur le cahier
16h30-18h45	Accueil du soir : jeux libres, activités manuelles, jeux de sociétés ce sont des temps d'animation libre mais qui restent encadrés par les animateurs Départ échelonné des enfants Retour aux familles, communication sur les programmes à venir, sorties... Pointer les enfants

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE – VACANCES

Centre de loisirs :

Les horaires	Déroulement
7h15-9h30	Accueil du matin : -Pointer les enfants -Noter les infos sur le cahier de transmission -Jeux libres, activités manuelles, jeux de sociétés... ce sont des temps d'animation libre mais qui restent encadrés par les animateurs

9h30-9h45	Présentation de la journée, du programme, répartition des groupes
9h45-11h30	Animations pour tous par groupe
11h30-12h00	Rangement, temps libre, regroupement avec passage aux toilettes
12h00-13h00	Cantine
13h30/13h45	Sieste pour les petits, levé en fonction des enfants
13h/13h45	Temps calme pour les grands (lectures, activités calmes)
13h30	Accueil des ados
14h00-16h00	Activités pour tous
16h-16h30	Goûter Transmission d'infos de la journée soit au directeur, animateurs finissant à 18h30 et à noter sur le cahier
16h30-18h45	Accueil du soir : jeux libres, activités manuelles, jeux de sociétés ce sont des temps d'animation libre mais qui restent encadrés par les animateurs Départ échelonné des enfants Retour aux familles, communication sur les programmes à venir, sorties... Pointer les enfants

Espace Jeune :

Les horaires	Déroulement
10h (pendant les vacances)	Accueil des ados le matin selon les activités
12h	Repas sur place pour les jeunes qui le souhaitent
13h30-17h	Accueil des jeunes pour les activités, sorties de l'après midi
18h30-22h	Accueil des jeunes pour les soirées, qui ont lieu une fois par mois

Le temps d'accueil :

L'accueil est un moment essentiel de la journée. Outre le fait de noter la présence des enfants, nous privilégierons des moments calmes avec les enfants pour respecter le rythme de chacun. C'est aussi un moment d'échanges avec les parents. L'accueil du soir est aussi un temps, où nous privilégierons la communication avec les familles (rendu de la journée des enfants, les infos pour les prochains jours...)

Les animations

Les activités et les ateliers (créatif, sport, jeux, magie, théâtre, ...) sont programmés à l'avance par l'équipe d'animation. Ces activités respectent les visées éducatives fixées par l'organisateur et par l'équipe. Nous essayons d'équilibrer notre planning pour mieux répondre aux attentes de tous les enfants. Cependant, le planning peut être modifié en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, des conditions météo, de l'état de fatigue des enfants et des idées qu'ils peuvent suggérer...

Les temps de repos

Les siestes sont très importantes, cela permet à l'enfant de mettre son organisme au repos afin de récupérer les facultés pour bien grandir et être en forme physique. Les temps de repos se font dans une salle de sieste avec les enfants âgés de 3 ans à 5 ans. Nous passons d'abord par les toilettes après avoir déposé leurs affaires dans leur sac avant d'aller à la sieste. Ils peuvent aussi avoir leurs doudous ainsi qu'une sucette pour l'endormissement. Nous accompagnons l'enfant à l'endormissement

(histoire, musique douce...), ensuite ils s'endorment à leur convenance et se lèvent également à leur rythme jusqu'à 15h45.

Ensuite les enfants peuvent rejoindre les autres pour participer à une activité en cours.
Pour les autres enfants qui ne font pas de sieste les activités de l'après-midi commencent à 14h00.

L'équipe d'animation propose ainsi des idées de temps calmes :

- Lecture
- Dessin
- Spectacle (organisé par les animateurs (mîmes, ombres chinoises, marionnettes)
- Jeux de société calmes
- Musique douce, relaxation. Un temps calme s'anime.

13 - Le transport

Il est assuré par une compagnie de transport privé pour les sorties.
Une convention pour le prêt d'un mini bus 9 places est passée avec l'UDAF et la Villa Saint Pierre de Bubry.

14 - Les modalités de participation des mineurs

L'accueil se déroule dans la salle principale du pôle enfance jeunesse pour les enfants de moins et plus de 6 ans. L'accueil des jeunes de 11 à 17 ans se fait à gauche de la structure dans une salle qui leur est réservée.

Les animateurs sont disponibles et à l'écoute des enfants et des jeunes afin de permettre un accueil individualisé. Les enfants pourront choisir l'activité proposée, et émettre des souhaits lors des temps de paroles organisés par l'équipe. Pour les 3/6 ans cette notion de verbalisation de leurs envies est essentiellement décryptée par l'animateur, qui tiendra compte de leur posture (fatigué, excité, enjoué, réceptif ou non...) pour réguler les temps d'activité en y intégrant des temps calmes.

15 - L'accueil spécifique des enfants porteurs d'un handicap ou ayant un Projet d'Accueil Individualisé.

Un accueil attentionné sera fait auprès de l'enfant et de sa famille pour permettre une bonne intégration au groupe. Un rendez-vous sera pris avec la famille pour connaître les consignes à suivre. Cet accueil se fera dans la limite des capacités de l'accueil de loisirs (aménagement des locaux, formation des animateurs...).

La famille devra nous transmettre tous les documents nécessaires au bon accueil de son enfant. Une information particulière sera faite auprès des animateurs.

16 - Les séjours

Des séjours sont proposés chaque été aux enfants et jeunes de la commune de Bubry. La municipalité a pour volonté de favoriser le départ en vacances des enfants et des jeunes.

Les objectifs des séjours sont :

- Découvrir un nouvel espace de vie quotidienne
- Favoriser l'ouverture au monde, à l'environnement et à la culture
- Favoriser des temps de partage, de solidaire et d'échange
- Offrir un temps de vacances accessible à tous

17 – Tarification 2021-2022

GARDERIE				
TRANCHE	QUOTIENT CAF	½ H	GOUTER	DEPASSEMENT
1	0 à 699	0,43€	0,37€	10,00€
2	700 à 999	0,50€	0,42€	10,00€
3	1000 à 1499	0,62€	0,53€	10,00€
4	1500 et +	0,63€	0,54€	10,00€

CANTINE			
TRANCHE	QUOTIENT CAF	TARIF	3 ^e enfant
1	0 à 599	1.00 €	1€
2	600 à 999	2.98	1.49€
3	1000 et plus	3.01€	1.51€

CENTRE DE LOISIRS VACANCES				
TRANCHE	QUOTIENT CAF	½ j sans repas	½ j avec repas	Journée
1	0 à 699	3,97€	6,07€	10,04€
2	700 à 999	4,54€	6,93€	11,47€
3	1000 à 1499	5,67€	8,67€	14,34€
4	1500 et +	5,78€	8,84€	14,62€
Extérieur Majoré		4€	5€	9€

CENTRE DE LOISIRS MERCREDI				
TRANCHE	QUOTIENT CAF	½ j sans repas	½ j avec repas	Journée
1	0 à 699	3,28€	5,38€	8,66€
2	700 à 999	3,75€	6,15€	9,90€
3	1000 à 1499	4,69€	7,68€	12,37€
4	1500 et +	4,78€	7,84€	12,62€
Extérieur Majoré		4€	5€	9€

ADOS						
TRANCHE	QUOTIENT CAF	½ j peu onéreuse	½ j onéreuse	JOURNEE	TRANSPORT	COTISATION
1	0 à 699	5,08€	6,29€	8,45€	2,74€	6,00€
2	700 à 999	5,81€	7,19€	9,66€	3,13€	6,00€
3	1000 à 1499	7,26€	8,98€	12,08€	3,91€	6,00€
4	1500 et +	7,40€	9,16€	12,32€	3,99€	6,00€